

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à :

CRSMR PACA - BP 20017 - 13350 CHARLEVAL



LES FOYERS RURAUX

pour un monde rural vivant !

du 29 février au 04 mars 2012
Séjour Glisse à Pelvoux pour les

8/12
ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

1 - Renvoyer dès que possible : ce bulletin d'inscription dûment rempli + la totalité du règlement* à l'ordre du CRSMR PACA

2 - Renvoyer avant le 15 janvier les documents suivants :

- la fiche sanitaire dûment remplie (*possibilité de joindre copie du carnet de vaccination*)
- la fiche technique dûment remplie
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du ski
- la copie de l'attestation d'adhésion au mouvement des Foyers ruraux saison 2011/2012
- la copie de l'attestation de Sécurité Sociale (*faisant mention de l'enfant comme ayant-droit avec coordonnées de la Caisse*)
- la copie de l'attestation 2012 de votre mutuelle (*le cas échéant*)
- une enveloppe timbrée pour 20 g (*si vous souhaitez recevoir une attestation de présence et de paiement*)

PAIEMENT * : Toute inscription ne sera enregistrée qu'à réception de ce bulletin d'inscription accompagné de la totalité de la somme due, en 1 ou plusieurs chèques datés du jour même, encaissements échelonnés jusqu'au début du séjour, (*préciser date d'encaissement au dos*).

Règlement à l'ordre du CRSMR PACA.

Le CRSMR PACA accepte les chèques L'attitude 13 (pour les collégiens des Bouches-du-Rhône), ainsi que les chèques ANCV.

ANNULATION D'UN SEJOUR : Toute annulation doit être confirmée par écrit. Pour toute annulation survenue moins d'un mois avant le départ du séjour, l'organisateur retiendra 50 € de frais de dossier + 30 % du montant total du séjour. Si cette annulation est liée à un problème de santé (certificat médical) ou cas de force majeure (justificatif), un montant de 50 € seulement est retenu pour les frais de dossier. Pour toute annulation survenue plus d'un mois avant le séjour, l'organisateur retiendra 50 € de frais de dossier. Dans tous les cas l'adhésion reste acquise.

Signature

JEUNE participant : NOM & Prénom

Fille Garçon

Date de naissance

RESPONSABLE LÉGAL : NOM & Prénom

Adresse

Code Postal VILLE

Tél domicile Portable

E-mail (consulté régulièrement)

N°Allocataire CAF :

N° Allocataire MSA :

N° sécurité sociale :

Séjour

séjour ski 350 €

Je choisis le groupe de niveau de mon enfant

- Initiation
- Perfectionnement
- Maîtrise
- Confirmé

Le port du casque est obligatoire, je choisis :

- mon enfant mènera son casque personnel
- je prends l'option locative du casque 20 €

Modalités de transport, je choisis :

- transport individuel entre le domicile et le lieu de stage
- transport collectif entre Pertuis et le lieu de stage 50 €

Adhésion au mouvement des foyers ruraux pour la saison 2011/2012, je choisis :

- mon enfant est déjà adhérent = N° d'adhérent
- mon enfant n'est pas adhérent, je prends le supplément adhésion 30€

Je liste les éventuels copains inscrits de mon enfant

.....
.....
.....
.....

Je règle au CRSMR PACA la somme totale de :



LES FOYERS RURAUX

Zone d'Initiative Rural *vivant*

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur

BP 20017 - Place André Leblanc - 13350 CHARLEVAL

Tél : 04 42 28 40 38 - Fax : 04 42 28 44 52 - E.Mail : crsmr.paca@mouvement-rural.org

APE : 9499Z - SIRET : 393 529 433 0012

Agrément MJSK 04 70 236 A de la FNSMR - Agrément Tourisme AG 075 96 0034 de la FNFR

**8/12
ans**

SÉJOUR du 29 février au 04 mars 2012

Madame, Monsieur,

Pour les vacances d'hiver, vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant à un séjour jeune et nous vous remercions de la confiance que vous portez à notre réseau.

Généralités : Pour nous, le centre de vacances et de loisirs, est avant tout un lieu d'apprentissage du "vivre ensemble", où l'enfant est écouté, reconnu et respecté. Notre projet pédagogique place votre enfant au cœur du projet du centre de vacances, pour qu'il soit acteur de ses loisirs, qu'il les ait choisis et qu'il soit véritablement associé au déroulement du séjour.

Le temps de vacances a un rôle éducatif central. Il permet aux enfants de vivre une expérience enrichissante de vie en collectivité où chacun va pouvoir trouver sa place, s'exprimer, développer ses capacités, se découvrir de nouvelles possibilités tant sur les pratiques sportives que culturelles qui leur seront proposées tout au long du séjour. C'est pourquoi l'équipe en charge de l'encadrement met tout en œuvre pour élaborer un projet pédagogique qui réponde aux besoins et aux attentes des jeunes.

Cette opération est à l'initiative du Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence Alpes Côte d'Azur et à laquelle s'est associé l'ensemble du réseau des foyers ruraux de notre région.

Déroulement : Le fil conducteur du séjour est bien sûr le ski alpin qui constituera notre principale activité durant toute la semaine sachant que les facteurs météo et état physique des participants pourront modifier nos journées vers un programme adapté.

La première journée a pour objectif de permettre à chacun de trouver ses repères (lieux, matériel, horaires, planning) et de faire connaissance avec l'ensemble des participants (jeunes, prestataires et membres de l'équipe d'encadrement).

Nous attachons également une importance particulière à la gestion de la vie quotidienne et les membres de l'équipe en charge de l'encadrement savent prendre le temps nécessaire pour que les enfants évoluent en toute sérénité.

La pratique du ski : **Éprouver du plaisir tout en progressant !**

Tous les participants et ce quel que soit leur niveau profiteront de cours dispensés par des moniteurs de l'Ecole de Ski Française pour aboutir sur une évaluation de capacités portant sur les acquis techniques et débouchant sur l'obtention d'un certificat et d'une médaille (ourson, flocon ou étoile(s)).

Les journées de ski seront agrémentées par de nombreuses activités ludiques et jeux dans la neige (chasse au trésor, expédition trappeurs, construction d'igloo et de bonhomme de neige ...). Veillées tous les soirs.

Les membres de l'équipe d'animation sont diplômés et possèdent une bonne maîtrise du ski alpin. Elle sera mixte et composée d'un directeur et d'un animateur pour 8 jeunes au plus.



www.foyersrurauxpaca.org



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal

Pour des raisons évidentes de sécurité, le port du casque est exigé : casque personnel (recommandé) ou en location semaine (20 euros).

Pendant le séjour : Les téléphones portables, l'argent de poche, les médicaments et tout objet de valeur seront confiés en début de séjour aux animateurs qui les conserveront en sécurité et les mettront à disposition de leurs propriétaires aux moments opportuns.

À l'issue du séjour, une sélection de photos sera mise en ligne sur le site des foyers ruraux PACA dans la rubrique galerie www.foyersrurauxpaca.org

Transport : Un transport collectif est organisé au départ de Pertuis (parking de Carrefour), avec un arrêt au péage de La Saulce. Les horaires indiqués ci-dessous sont à respecter impérativement, merci de votre compréhension.

ALLER	Transport collectif	8h30	Pertuis – parking de Carrefour (à côté de la station essence)
		10h15	au péage de La Saulce , attention à bien attendre du bon côté sur l'aire de repos : sortie autoroute
	Transport individuel	12h00	RDV sur place. Accueil du centre « Les Ecrins d'Azur » - 05340 PELVOUX – 04 92 23 58 23
RETOUR	Transport individuel	9h00	RDV sur place. Accueil du centre « Les Ecrins d'Azur » - 05340 PELVOUX – 04 92 23 58 23
	Transport collectif	11h00	Le samedi au péage de La Saulce , attention à bien attendre du bon côté sur l'aire de repos : entrée autoroute
		12h45	Pertuis – parking de Carrefour (à côté de la station essence)

Attention : Nous demandons aux parents d'être très précis sur les renseignements portés sur la fiche sanitaire jointe. Certains enfants peuvent avoir des soucis de santé nécessitant une attention particulière. Dans ce cas, l'équipe doit absolument en être informée.

Règlement : Le règlement du séjour de votre enfant doit être soldé avant la date du départ.

Annulation d'un séjour : Toute annulation doit être confirmée par écrit. Pour toute annulation survenue moins d'un mois avant le départ du séjour, l'organisateur retiendra 50 euros de frais de dossier + 30% du montant total du séjour. Si cette annulation est liée à un problème de santé (certificat médical) ou cas de force majeure (justificatif), un montant de 50 euros seulement est retenu pour frais de dossier. Pour toute annulation survenue plus d'un mois avant le départ, l'organisateur retiendra 50 euros de frais de dossier. Dans tous les cas l'adhésion reste acquise.

N'oubliez pas de renvoyer tous les documents demandés avant le 15 janvier 2012.

***Nota**

Les séjours sont réservés aux seuls adhérents du mouvement des foyers ruraux.

L'adhésion est valable sur tout le territoire du 01 septembre 2011 au 31 août. Pour adhérer, il vous suffit de contacter un foyer rural proche de votre domicile qui délivrera une adhésion à votre enfant.

La Fédération départementale des foyers ruraux de votre département est à même de vous renseigner :

Alpes-de-Haute-Provence : 04 92 62 67 71

Hautes-Alpes : 04 92 55 39 16

Bouches-du-Rhône : 04 42 28 50 18

Var & Alpes-Maritimes : 04 94 84 14 86

Vaucluse : 04 90 21 58 17

Dans le cas d'une impossibilité à adhérer par vos propres moyens, le CRSMR peut exceptionnellement faire l'intermédiaire. Dans ce cas-là, vous joindrez un supplément de 30 euros par chèque à l'ordre de CRSMR PACA.

Avec nos plus cordiales salutations,

Le directeur, Laurent ROCHE

Adresse courrier : CRSMR PACA - BP 20017 - 13350 CHARLEVAL

**8/12
ans**

SÉJOUR du 29 février au 04 mars 2012

PHOTO
pour le forfait

(nom prénom
mentionnés au dos)

A renvoyer au CRSMR – BP 20017 – 13350 CHARLEVAL
Avant le 15 janvier 2012 avec les documents demandés.

ENFANT :

NOM.....

Prénom

Date de naissance..... âge..... fille garçon

Précisez obligatoirement les mensurations pour la location du matériel :

Taille..... Poids

Pointure..... Tour de tête

N° D'ADHERENT au mouvement des Foyers ruraux

NIVEAU EN SKI :

initiation perfectionnement maîtrise confirmé

TRANSPORT :

individuel et autonome du domicile eu lieu du séjour

en commun en bus **précisez le lieu de RDV :** Pertuis péage de La Saulce

DOCUMENTS A JOINDRE

- copie de l'attestation d'adhésion aux foyers ruraux saison 2011/2012 tamponnée par le médecin
- certificat médical d'aptitude à la pratique du ski (si adhésion non tamponnée par le médecin)
- photo pour le forfait (avec nom et prénom mentionnés au dos)
- fiche sanitaire dûment remplie
- copie attestation sécurité sociale (mentionnant le jeune comme ayant droit et les coordonnées de la caisse)
- FACULTATIF : une copie de votre attestation mutuelle (couvrant la période du séjour)
- FACULTATIF : une enveloppe timbrée pour 20g et libellée à votre adresse (si vous souhaitez recevoir une attestation de présence et de paiement à l'issue du séjour)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

CRSMR PACA - BP 20017 - Place André Leblanc - 13350 CHARLEVAL

Tél : 04.42.28.40.38 - Mail : crsmr.paca@mouvement-rural.org

Site : www.foyersrurauxpaca.org - APE : 9499Z - SIRET : 393 529 4033 00012



OBSERVATIONS

- Préciser si votre enfant suit un régime alimentaire spécifique (sans porc, végétarien...).
- Joindre obligatoirement à ce document :
 - une copie de l'attestation d'adhésion aux Foyers Ruraux (saison en cours) avec photo
 - un certificat médical (récent) : non contre indication à la pratique des activités sportives suivantes (lister les activités prévues au séjour) + pas d'affection contagieuse + à jour des vaccinations obligatoires
- Joindre copie attestation sécurité sociale (coordonnées, ayant-droit) + mutuelle 2012 le cas échéant

sejour glisse hiver du 29 février au 04 mars 2012

TROUSSEAU

liste à mettre dans le bagage	
Arrivée	Départ

TOILETTE : Trousse de toilette.
 Serviette de toilette.

PHARMACIE : Médicaments personnels + ordonnance obligatoire.
 Crème solaire et stick lèvres.

ACTIVITES : Chaussettes épaisses.
 Pantalon ou Combinaison de ski.
 Blouson de ski
 Bonnet
 Gants de ski.
 Masque ou lunettes de ski.
 Boots ou chaussures de neige (surtout pas de bottes en caoutchouc).

DIVERS : Une paire de chaussons (déplacement dans le centre).
 Sac à dos (pour pique-nique)
 Gourde.
 Mouchoirs en papiers.
 Sac à linge sale
 Éventuellement 3-4 CD pour partager vos goûts musicaux.

ET BIEN SÛR : Vêtements chauds en nombre suffisant pour la semaine (extérieur).
 Vêtements légers en nombre suffisant pour la semaine (intérieur).

CONSEILS : Marquer les vêtements et étiqueter la valise au nom de votre enfant.
 Éviter les objets de valeur (nous ne pourrions être tenus pour responsables face à tout éventuel incident)

**si option
locative
non retenue**

-Casque personnel
Vérifier que le matériel est en état, adapté et réglé (nous nous réservons le droit de vous facturer un équipement si nous jugeons que le matériel personnel n'est pas adapté ou dangereux pour votre enfant).